

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF507

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 47 BA

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime un article inséré par le Sénat qui allège les taux d'imposition applicables en matière de plus-values immobilières et supprime les divers abattements pour durée de détention et exceptionnels.